

LOGEMENT
D'ABORD

De bonnes intentions, sans financement

Après une phase expérimentale, le principe du Logement d'abord devrait s'étendre à l'ensemble du territoire français et concerner toute personne sans abri. La volonté gouvernementale affichée se heurte cependant à des freins. Si les équipes de travailleurs médicosociaux s'adaptent volontiers à la pratique de la visite à domicile, le parc locatif social et privé ne suffit toujours pas à répondre aux besoins.

PLUS d'un an après le discours d'Emmanuel Macron à Toulouse, au cours duquel le président de la République avait fixé le Logement d'abord comme une orientation stratégique de son quinquennat avec la création de 50 000 places supplémentaires (10 000 en pension de famille et 40 000 en intermédiation locative), les acteurs de terrain dénoncent un effet d'annonce dans le seul but de réaliser des économies.

« Nous défendons l'approche du Logement d'abord auprès des différents gouvernements depuis longtemps, souligne Manuel Domergue, directeur des

études à la Fondation Abbé Pierre. Nos demandes ont été reprises et portées par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal). Le problème est que l'affichage est positif, mais la mise en œuvre n'est pas financée, et entre en contradiction avec des politiques structurelles comme la baisse de 1,5 milliard d'euros pour les bailleurs sociaux. De même, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) sont prêts à jouer le jeu, même si ça leur dit "ce que vous faites depuis des années ne fonctionne pas" mais si on leur retire leurs financements, ça ne fonctionne plus du tout. »

« Les financeurs cherchent à se désengager de l'accompagnement, renchérit une directrice de CHRS. Ils fustigent le parcours en escalier et l'hébergement pour justifier la baisse des subventions sur le travail médicosocial qui permet l'accès au logement. Pourtant, il y a des gens pour qui le collectif est contraignant, d'autres pour qui il est constructif à un moment de leur parcours. C'est pour ça que la plupart des CHRS se sont adaptés au travail dans des logements individuels dispatchés sur le territoire, ou dans le "hors les murs". Mais là, ce qui est demandé c'est la désinstitutionnalisation totale, le bail direct sans réel accompagnement. »

Depuis une trentaine d'années, la gestion de la pénurie de logement a entraîné des filtres pénalisant les populations les plus pauvres et les plus marginalisées. Ces exclus de l'offre locative sont contraints de se tourner vers l'hébergement d'urgence, avant d'obtenir une place de stabilisation, puis enfin un chez-soi. À chaque étape, leur « capacité à habiter » fait l'objet de contrôle. Le Logement d'abord est censé mettre un terme à ce long cheminement, en proposant sans attendre un appartement assorti d'un accompagnement social.

Il s'agit d'un élargissement du dispositif « Un chez-soi d'abord », recherche-action dédiée aux personnes en grande précarité atteintes de troubles psychiatriques sévères. Lancée en 2011 à Lille, Marseille, Paris et Toulouse, l'expérimentation a démontré son efficacité auprès du public jugé le plus éloigné du logement, elle devient donc pérenne et doit s'étendre. Reste à adapter ce dispositif au plus grand nombre... avec des financements moindres. L'outil du Logement d'abord, l'intermédiation locative, qui permet à une association de louer au propriétaire pour ensuite sous-louer au bénéficiaire jusqu'à ce qu'il puisse devenir locataire en son nom, était financé à hauteur de 8300 euros par an. Désormais, le financement logement plafonne à 7500 euros. L'Agence régionale de santé peut ajouter une subvention pour le volet médical, soit 7500 euros de plus. En comparaison, un appartement de coordination thérapeutique coûte 30 000 euros par an.

« Le Logement d'abord ne doit pas éliminer les autres propositions, explique Sylvie Katchadourian, éducatrice spécialisée et chef de service au Un chez-soi d'abord et de l'accompagnement social de Soliha (Solidaires pour l'habitat), association qui capte du





Face à la pénurie de logement à Marseille, militants et citoyens requièrent de plus en plus la réquisition des appartements vacants, plus de 30 000.

logement pour faire de l'intermédiation locative (IML). *La grosse révolution, c'est de dire que si les personnes sont sans abri, ce n'est pas parce qu'elles ne sont pas capables d'habiter, mais parce que l'accès au logement n'a pas été possible. Ensuite, d'un point de vue social, ce n'est pas une prise en charge où on amène des solutions, mais un accompagnement centré sur les choix et les compétences de la personne. Si elle a besoin d'apprendre à faire la cuisine ou à remplir ses papiers, on l'aide mais une fois qu'elle est autonome, on arrête. C'est un suivi d'intensité variable.* » En fonction des situations, l'intermédiation peut ne servir qu'à entrer dans le domicile, s'accompagner de visites à but social et/ou sanitaire, ou d'aides financières pour l'ameublement et l'équipement. « *Le Logement d'abord oblige à penser en termes de parcours, précise la travailleuse sociale. Et je pense qu'il y a suffisamment de logements pour tout le monde, mais il faut intensifier les réhabilitations avec des aides de l'État qui dès lors peut imposer des loyers modérés.* »

L'intermédiation locative requiert de la trésorerie

Le dispositif IML suppose d'avoir un agrément garantissant la capacité à capter de l'habitat, à le réhabiliter et à accompagner les locataires. Seules les grosses structures peuvent se lancer, car il faut avoir suffisamment de trésorerie pour payer l'entrée dans le logement. L'État verse sa contribution, une fois dans l'année, en juin. Habilité à travailler dans la région PACA et une partie de l'Hérault, Soliha Provence compte 94 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 11 millions d'euros par an.

L'association réunit cinq métiers, captation de logement, production, gestion locative, accompagnement social et animation de territoire, avec pour objectif de développer une offre de logement sociale et très sociale. « *Le plan quinquennal annoncé par le gouvernement ne s'accompagne pas de financements supplémentaires, remarque Christine Charnay, conseillère en économie sociale et familiale, directrice du pôle développement et innovation sociale à Soliha. Il a le mérite de clarifier la communication auprès des propriétaires et des communes. Les municipalités ont souvent un parc d'habitat qui se dégrade, qu'elles ne gèrent pas, elles peuvent nous le confier, nous le remettons en état et nous le louons. Chaque fois qu'un maire mobilise un logement en IML, ça compte dans son parc social, et diminue ses pénalités, dans une région en grand déficit de logement social, c'est un argument. Pour les propriétaires, l'IML est également très avantageuse, avec une défiscalisation à 85 % des loyers, un avantage qui perdure après avoir fait glisser le bail.* »

Depuis 2016, Manuel Bueno développe une plateforme d'accès direct au logement (ADL) au sein du service intégré accueil et orientation (SIAO) de Marseille. Son organisation s'articule autour d'un partenariat entre les accueils de jour, les CHRS, les équipes de maraude, les centres de soins. « *Nous sommes partis du constat que les dispositifs existants laissaient de nombreuses personnes sans solution, explique le chargé de mission Logement d'abord. D'autre part, des équipes demandaient à poursuivre les accompagnements après la sortie de la rue. On a mis en œuvre un système qui repose sur un trinôme d'accompagnement.* » Soliha se charge de l'entrée dans

le logement, l'équipe qui assure le suivi dans la rue ou en hébergement s'occupe de l'accompagnement social et, en fonction des besoins, un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ou une conseillère en insertion professionnelle apporte son soutien. « Entre l'entrée dans le dispositif ADL et l'accès au logement, l'attente est de deux à six mois. Ça permet de travailler le parcours, et d'entreprendre les démarches d'accès au droit. La première année, il a fallu faire face à la démotivation des partenaires parce que nous n'avions pas de logement à proposer. »

Ce fonctionnement multipartenarial reste expérimental : deux personnes en ont bénéficié en 2016, elles sont quatorze en 2018. Seul le poste de Manuel Bueno est financé par la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS). Quinze logements supplémentaires sont fléchés dans le cadre du plan quin-

quennal. « Nous continuons à nous heurter à une offre réduite. La capacité des bailleurs sociaux à investir est en baisse, avec 10 % de finance en moins ; dans le parc privé à Marseille les loyers sont généralement trop élevés et, quand on trouve un studio à moins de 400 euros, il est souvent insalubre. »

Le 5 novembre, l'insalubrité a fini par tuer huit personnes dans le centre-ville marseillais. Suite à l'effondrement de deux immeubles, la municipalité applique un principe de précaution qui a délogé plus de 1500 personnes. L'État a sollicité la Soliha pour leur trouver des solutions de relogement. Cette mesure d'urgence met à mal l'application du Logement d'abord et les populations visées par ce dispositif voient les propositions se réduire comme peau de chagrin. Dans la deuxième ville de France, l'orientation quinquennale du Président va dans le mur faute de toits.

Myriam Léon



LE DÉFI DE LA CO-ÉDUCATION

Conjuguons nos talents

9^{ÈMES} RENCONTRES NATIONALES
DES PROFESSIONNELS DES MAISONS
D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

21 et 22
mars 2019

Casino
Municipal
BIARRITZ



REPORTAGE

LOGEMENT D'ABORD

De la théorie à la pratique

Début décembre, Éva et sa fille de 15 mois se retrouvent à la rue. Assistante sociale à Nouvelle Aube, association qui accompagne des jeunes vivant à la rue, en squat ou en abri, Mireille Dubois entame alors une course contre la montre pour leur trouver un toit.



Dans le parcours d'accès au logement, l'hébergement collectif reste une étape nécessaire dans certains cas.

la Soliha. « Elle dit que ce n'est pas la peine de visiter les appartements si je n'ai pas mes avis d'imposition 2017 et 2018. » Mireille Dubois tente de l'apaiser, la fait s'asseoir et commande des thés à la menthe. « On se pose, tu m'expliques, après je vais appeler ma collègue, on va essayer de trouver une solution. Tu vas aller chercher les papiers aux impôts. Mais tu sais, ça risque de prendre un peu de temps, pour que tu entres réellement dans un logement.

L'assistante sociale décide d'accompagner Éva au centre des impôts dès son ouverture le lendemain, et d'en profiter pour écrire une fiche SIAO afin d'enclencher la procédure. Rendez-vous est pris à 9 heures, avec en précaution une consigne : « Éva, tu m'appelles quand tu sors de l'hôtel. »

Jeudi 13 décembre : Dernière nuit d'hôtel

L'assistante sociale de Nouvelle Aube Mireille Dubois a rendez-vous dans un hôtel meublé. Histoire de sortir la jeune femme (20 ans) et sa fille (15 mois) de leur chambre, elle passe un coup de fil et invite la maman à boire un café « pour s'aérer la tête ». Elle a fui le domicile de sa mère qui, en proie aux addictions et malade psychologiquement, devient trop ingérable et violente, donc dangereuse pour elle et sa fille. Domiciliée au CCAS depuis 2016, Éva a l'habitude de trouver des abris dans l'urgence. Après une première nuit où elles ont été hébergées chez des gens croisés dans la rue, mère et enfant ont bénéficié d'une prise en charge par le 115 de onze nuits d'hôtel. Le lendemain, c'est le retour à la case « rue ».

À peine sortie de l'immeuble, Éva, tenant son bébé dans les bras, fond en larmes. Elle raconte en hoquetant le message laissé par une travailleuse sociale de

Vendredi 14 décembre : Fuir le foyer par peur du placement

Rien ne se passe comme prévu. Éva téléphone très tardivement pour dire qu'elle fait un aller-retour chez sa grand-mère pour récupérer un chèque afin de se payer une chambre d'hôtel. Mireille entre en contact avec la grand-mère, échange également avec l'assistante sociale de la CAF qui assure un suivi de la jeune mère. Elles cherchent ensemble une solution. Pour pallier l'urgence, Mireille négocie avec des hôtels « propres » une baisse de leur tarif, 1 000 euros le mois.

À 16 h 30, elle est soulagée d'apprendre que La Draille, association d'aide aux femmes victimes de violences, propose un hébergement pour deux semaines, même si avec cette réponse tardive elle a l'impression d'avoir perdu un temps précieux. Bref, la mère et la fille sont à l'abri, ce qui devrait permettre d'en-

treprendre plus sereinement les démarches pour le logement. Mais finalement, non, Éva quitte le foyer après une nuit. « *De mes 10 ans à mes 16 ans, j'ai vécu en foyer. Et ensuite j'ai toujours eu des éducateurs et des assistantes sociales. Je ne supporte plus d'avoir quelqu'un sur mon dos. Là, il y a une éducatrice qui est venue dans ma chambre le soir, puis le matin, pour observer comment je m'occupais de ma fille. Je n'aime pas ça, j'ai peur qu'on me la retire, qu'elle soit placée, comme moi.* »

Elle dégotte donc un hôtel à 550 euros le mois, dans une rue historique de la prostitution du centre-ville marseillais. La propreté de la chambre laisse à désirer, mais elle est prête à se lancer dans un grand ménage.

Lundi 17 décembre : Le centre des impôts

Le lundi, Éva est très motivée pour se rendre aux impôts. « *En fait, j'ai trop envie de voir cet appartement à la campagne. Depuis que je fais des démarches (elle a un Dalo depuis mars 2017, ndlr), je n'ai jamais rien visité, mon dossier est toujours rejeté avant. Là, Mireille me dit que c'est possible, alors je vais tout faire pour.* » Arrivée une demi-heure avant l'ouverture, elle fait la queue et son optimisme fond. Partout des affiches indiquent « Aucune attestation ne sera délivrée », et renvoient au site internet.

La dame du guichet se montre cependant réceptive. Éva a l'âge de son fils, cela aide. Elle lui fait gentiment la morale concernant la déclaration d'impôts de 2018, dont elle n'a aucune trace, lui imprime un avis de non-imposition pour 2017, accepte le dépôt d'une déclaration pour l'année manquante et délivre une photocopie. Mireille veut croire qu'avec ça le dossier est complet. Rendez-vous est pris pour la première visite d'appartement d'Éva, dans un village à une heure de Marseille.

La Soliha a informé la jeune femme qu'elle n'est qu'en quatrième position sur la liste des prioritaires. « *Même si tu n'obtiens pas ce logement, on va y aller, montrer que tu es dynamique dans tes démarches, et ça va te faire gravir des échelons dans la liste d'attente. C'est stratégique.* » Éva a retrouvé le sourire, sans comprendre vraiment pourquoi il faut déployer une telle énergie pour obtenir un toit. « *Quand je me promène en ville et que je vois tous ces appartements vides, même des bureaux, je me dis que je serais tellement bien là, si seulement on m'ouvrait les portes.* »

Mardi 18 décembre :

Un appartement à la campagne

Calée à l'avant de la voiture de Mireille, Éva se prend à rêver. Cet appartement à la campagne pourrait devenir un nouveau point de départ. Le T2 à 270 euros ne grèverait pas trop son budget de 956 euros mensuels, le RSA parent isolé et une

compensation de la pension alimentaire que le père, sans ressources, ne peut pas verser. L'assistante sociale profite du voyage pour faire mieux connaissance avec la jeune femme. Elle découvre qu'Éva a perdu son père alors qu'elle ne marchait pas encore. Il est mort du diabète. « *Et toi, tu as la CMU, il va falloir effectuer un bilan de santé. Et pour l'hépatite C (contractée par sa mère, ndlr), tu as commencé le traitement ?* » « *Non, j'attends d'être stabilisée pour me soigner.* » « *Tu sais, il ne faut pas traîner, parce que tu peux avoir des complications, le foie, c'est important.* » « *J'ai peur d'avoir des effets secondaires, d'avoir un malaise alors que je suis seule avec ma fille.* » Mireille aborde alors la possibilité d'intégrer un CHRS à la campagne, le temps de régler tous ces problèmes. « *Ça te permettrait de faire des économies pour, par exemple, passer ton permis.* » Justement, Éva veut suivre une formation pour devenir aide à domicile et sait qu'il lui faudra être mobile dans ce métier. L'argument fait donc son chemin.

Arrivée dans le village, Éva est sous le charme. L'appartement se situe près de la mairie, au bord d'un canal. Elle repère immédiatement l'école, juste au bout de la rue. La conseillère en économie sociale et familiale de Soliha est étonnée de voir la Marseillaise parmi les visiteurs. « *Ma responsable ne vous a pas prévenue qu'il était inutile de venir si vous n'aviez pas un dossier complet ?* » Mireille affirme qu'Éva a fait toutes les démarches pour le compléter. En début de visite, l'assistante sociale raconte la situation de la jeune femme.

Le Logement d'abord se heurte encore à la rigidité administrative.

Après avoir entendu son histoire, les trois visiteurs prioritaires cèdent leur place et se retirent. Refait à neuf, l'appartement est sombre et ne compte qu'une chambre, mais Éva a des étoiles dans les yeux à l'idée de s'y installer. « *Je sens que ma fille serait en sécurité ici, je signe tout de suite ?* » Commence alors un interrogatoire en règle pour déterminer si elle est bien mère isolée, si elle n'a pas d'autres solutions d'hébergement, si elle déclare bien tous ses revenus. Puis c'est l'examen des pièces du dossier. Là, ça bloque. La déclaration d'imposition déposée la veille ne porte ni tampon, ni signature et n'a donc aucune valeur juridique. « *Ça ne va pas passer, on est sur du loyer très social dans le privé, il y a des règles strictes.* » Éva s'engage à déployer toute son énergie pour obtenir une attestation des impôts.

La CESF accepte de présenter le dossier à sa supérieure, mais laisse peu d'espoir sur l'accord de la commission prévue début janvier. La belle théorie du logement d'abord explose en vol. De retour vers Marseille, Mireille félicite Éva pour sa ténacité, et la prépare à un refus, tout en la rassurant sur la possibilité de trouver d'autres logements, encore mieux. Prochaine visite dans deux jours, cette fois dans les quartiers Nord de Marseille, un 60 m² à 550 euros.

Judi 20 décembre : Rigidité administrative

L'adresse se situe au cœur d'un îlot villageois proche des commerces, loin des cités, ce qui rassure Éva. Cette fois, elle est deuxième sur la liste d'attente. Moins rassurant, une jeune femme attend déjà devant la porte, avec dans une poussette un bébé de quatre mois. Elle vit dans un deux-pièces avec six autres personnes, et « ça devient insupportable ». Orientée par l'assistante sociale du CCAS de son quartier, c'est elle qui est prioritaire. Puis quatre autres personnes se présentent, toutes ont un besoin urgent de logement.

Le duplex refait à neuf compte deux chambres, un salon et une grande cuisine donnant sur un jardin. Tout le monde le veut. Éva se heurte à nouveau à cet avis de non-imposition manquant. Consultée sur cette rigidité administrative, Christine Charnay, cheffe de projet développement innovation sociale de la Soliha Provence, confirme : « lorsqu'on est sur du logement privé subventionné par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), donc des loyers conventionnés, les avis d'imposition N-1 et N-2 sont obligatoires, sinon le dossier est rejeté. » Mireille Dubois et l'assistante sociale de la CAF tentent de s'en sortir avec la déclaration des revenus faite à la CAF. Rien n'y fait.

Dans le cadre du dispositif Accès direct au logement, Mireille vient pourtant de faire entrer un jeune

dans un studio de Marseille Habitat, bailleur social de la ville, avec pour seul document une photocopie de carte d'identité. En l'occurrence, la commission a pris le risque de régulariser la situation par la suite, bref d'appliquer le principe du logement d'abord...

Vendredi 21 décembre : La case CHRS

Éva arrive en retard au rendez-vous, et sans son dossier. Il y a une heure de route pour rejoindre le CHRS La Chaumière situé dans un village au nord d'Aix-en-Provence. Mireille en profite pour tenter de remotiver la jeune maman, parfaitement réticente. « Je veux un appartement à moi, ma mère et ma sœur sont passées par ce foyer, ça ne m'inspire pas confiance. » La discussion tourne alors autour de la nécessité de mettre à l'abri la petite fille, qui, depuis sa naissance, n'a jamais eu d'endroit où se poser réellement.

À peine arrivée, Éva scrute l'alignement de boîtes aux lettres, heureuse de constater que certaines ne portent pas de nom. L'endroit n'est peut-être pas complet. Une assistante sociale la reçoit. Elle lui demande d'expliquer sa situation, ne demande aucun justificatif. Puis elle lui raconte le fonctionnement du CHRS. Si Éva vient s'y installer, elle bénéficiera de l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire (éducatrice, assistante sociale, éducatrice de jeunes enfants, conseillères en insertion professionnelle) pour ses démarches liées à l'administratif, à la santé, à son projet professionnel, à la parentalité. Il y a même une crèche au sein de l'établissement, et une auto-école partenaire propose des tarifs adaptés. Le visage d'Éva s'illumine réellement quand elle apprend que chaque femme vit de manière autonome dans un appartement de 30 m² entièrement équipé.

Le collectif de soixante studios, soit au moins 120 personnes, laisse la possibilité de l'intimité. La participation financière de 20 % des ressources couvre le logement, la nourriture et la crèche. Sans contrainte de temps, les résidentes ne quittent le lieu qu'après avoir trouvé un logement à leur convenance. De retour vers Marseille, l'idée de passer par la case foyer n'est plus perçue comme une étape de plus dans la galère, mais comme une opportunité de poser les bases d'une nouvelle vie.

Lundi 24 décembre : Un toit, pas un logement

La Chaumière accepte la candidature d'Éva, elle et sa fille pourront emménager dès qu'une place se libèrera. Mais le soulagement cède la place au doute. « J'irai si je ne trouve pas de logement, mais c'est un peu compliqué pour moi de revenir à la case foyer. »

My. L.

FORMULE LIBERTÉ

POUR SEULEMENT **10,90€** PAR MOIS

« Lien Social est indépendant, mon abonnement aussi ! »

Téléchargez le formulaire sur notre site Internet

www.lien-social.com



ENTRETIEN AVEC **René Dutrey**Secrétaire général au Haut-Comité
pour le logement des personnes défavorisées

« Faire du Logement d'abord sans logement, ça ne peut pas fonctionner »

René Dutrey a observé, pendant huit mois, la mise en place du Logement d'abord dans quatorze territoires sélectionnés lors de l'appel à manifestation d'intérêt.

Comment la nouvelle orientation stratégique de l'État se traduit-elle sur le terrain ?

Des acteurs qui ne se parlaient plus se reparlent car c'est une politique qui repose sur le partenariat. Ça a permis ça. Après, nous observons des mesures complètement contradictoires, comme la baisse de 5 % sur la construction de logement social en 2018, des allocations personnalisées au logement (APL) ou des moyens destinés aux centres d'hébergement et réinsertion sociale.

L'offre d'hébergement des CHRS doit muter pour se rapprocher le plus possible d'un logement, un espace physique et social dans lequel on a de l'intimité, on peut recevoir et un espace stabilisé par le droit, pas disparaître. Aujourd'hui, le drame, c'est que l'hébergement récupère tous les dysfonctionnements des autres politiques : logement, asile, psychiatrie. Ce n'est pas le budget de l'hébergement qui explose, ce sont toutes les autres politiques qui dysfonctionnent et se rabattent sur l'hébergement.

Quel est le frein principal à la mise en œuvre d'une politique du Logement d'abord ?

Les moyens ne sont pas au rendez-vous. Faire du Logement d'abord sans logement, ça ne peut pas fonctionner. Cette orientation suppose un investissement dans un premier temps, pour permettre une économie dans un deuxième temps. C'est une vision à long terme. Si on oublie tout discours humaniste et droits fondamentaux, le coût pour la société d'une

personne en errance est estimé à 20 000 euros par an, celui d'un bénéficiaire du Logement d'abord à 9 000.

Avez-vous identifié des leviers pour mobiliser le parc privé à des fins sociales ?

Les propriétaires sont souvent moins durs que les bailleurs sociaux par rapport à l'entrée dans leur parc, et le système de la sous-location avec l'intermédiation locative (IML) les protège. Il y a l'association qui veille, le loyer est garanti même si le logement est vacant, et c'est défiscalisé à 80 %. Mais le système de l'IML est méconnu des propriétaires, seule la cible militante est touchée. Louer son bien à une association agréée IML reste compliqué et les avocats fiscalistes sont meilleurs pour monter un plan offshore à l'étranger que pour inciter à confier un bien à une association. Même si ça permet de réduire ses impôts.

Dans notre rapport de 2015, nous proposons la création d'un guichet unique avec des simulateurs pour proposer l'offre la mieux adaptée à la situation du propriétaire bailleur, professionnaliser l'IML.

Si on veut que la mobilisation du parc privé décolle, il ne faut pas miser sur la charité des gens, mais sur l'efficacité financière et fiscale. Il y a eu 3 000 captations dans le cadre du Logement d'abord cette année, il y a trois ans nous avons évalué les besoins à 40 000. Ça demande une intervention sur le privé pour créer une offre de loyers qui ne soit pas complètement déconnectée du niveau des revenus.

Propos recueillis par My. L.